

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]



Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2

St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 19 Octobre 1870.

No. 4



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera d'Un Ecu pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8.50. 10 copies \$4.50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

L'USAGE DE LA CHAUX COMME ENGRAIS.

—000—

La meilleure manière de préparer la chaux pour l'engrais est de jeter dessus juste la quantité d'eau qu'elle peut absorber.

En outre que la chaux fournit directement à la terre un ingrédient essentiel, elle a encore l'effet, 1o de tempérer l'acreté du sol, particulièrement dans les terrains froids, ou qui produisent l'oseille; 2o de hâter la décomposition des matières végétales renfermées dans le sol, en particulier des pailles, et les racines des plantes qui se trouvent sous terre à cause du labour; 3o. Elle forme, avec d'autres substances minérales, des composés solubles, dont les plantes peuvent s'emparer et profiter. 4o. Elle engraisse le sol pour plusieurs années. 5o. Elle donne plus d'efficacité aux fumiers qu'on dépose sur la terre avant, ou après qu'on

y a mis la chaux. 6o. L'expérience a démontré que le cultivateur qui s'en servait obtenait de plus abondantes moissons que ceux qui ne veulent point l'utiliser. 7o. Elle améliore la qualité des grains qu'on récolte.

On remarque cela principalement dans la culture du blé. Le blé qu'on recueillera dans un terrain chaulé, donnera plus de fleur que celui qui aura été semé dans un terrain sur lequel on n'aura point mis de chaux. Les patates venant dans un sol ainsi amonché, sont également plus farineuses et de meilleur goût.

Après avoir constaté les avantages de la chaux nous devons mettre nos lecteurs en garde contre les mauvais effets qu'elle peut produire.

D'abord, l'application de la chaux et du fumier de cour est bon, mais il faut qu'il y ait un intervalle de six mois au moins entre l'application des deux.

En second lieu, il ne faut pas mettre à chaux en trop grande quantité, car elle ronderait la terre trop poreuse.

On a également trouvé que la chaux n'était pas avantageuse à la culture du lin, cela affaiblit leur tige.

Moyen d'empêcher une vache de perdre son lait.

Quelques-uns mettent au trayon de la vache, après qu'elle est traitée, un anneau en caoutchouc. D'autres traitent leurs vaches trois fois par jour jusqu'à ce que les muscles des trayons aient atteint assez de force pour retenir le lait.

Un autre moyen est d'appliquer au bout du trayon, un peu de collodion; c'est une substance qui adhère à la peau, et forme une membrane qui empêche le lait de tomber. Elle s'ôte facilement chaque fois qu'on veut traire la vache.

On peut se procurer la collodion chez les pharmaciens.

PERSONNEL.—Nous avons reçu de M Deschênes, de St. Alexandre de Kamouraska, une lettre très-flatteuse pour nous. Nous en remercions sincèrement ce monsieur, et nous l'assurons que ce sera avec un grand plaisir qu'on publiera toutes les communications qu'il pourra nous faire au sujet des inclinations que notre journal l'a engagé à entreprendre.

Nous serions heureux de voir tous nos lecteurs suivre cet exemple.

ETAT DE LA RECOLTE A WARWICK.

Une correspondance que M. A. Blais, a eu l'obligeance de nous adresser de Warwick nous fournit les données suivantes sur la récolte de l'année, dans cette localité.

Le blé a produit de 10 à 12 minots au minot.

Le seigle de 10 à 12 minots.

L'orge de 8 à 10 minots.

Les pois de 8 à 10 minots.

L'avoine de 20 à 25 par cent gerbes.

Le sarrasin a presque entièrement manqué.

Le blé-d'inde promet de rendre beaucoup.

Les patates sont en abondance.

Les choux manquent. Les carottes, betteraves, oignons, sont en assez grande quantité.

Le foin est au-dessous de la moyenne ainsi que la paille. Mais on n'a pas à craindre la disette, car le peu qu'il y a est bon; il y a encore, d'ailleurs, du fourrage de l'an dernier.

S'occuper, c'est ne pas perdre son temps; travailler, c'est l'employer utilement.

Avouer qu'on a eu tort, c'est simplement montrer qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier.

PUITS INSTANTANÉS AMÉRICAINS.

—00—

La longue absence de pluies sur une grande partie de l'Europe et de l'Amérique donne de l'actualité à cette publication.

On a beaucoup parlé, cette année, de la découverte des puits instantanés, qui a été attribuée à un américain, M. Norton, et que différents inventeurs ont ensuite réclamée. Sans nous occuper de questions d'autorité, il nous suffira de dire que le système est très ingénieux, puisqu'il permet de faire jaillir de l'eau à la surface du sol dans un espace de temps restreint; et les quelques centaines de curieux qui se sont donné rendez-vous au commencement de l'année qui vient de s'écouler, l'ont vu fonctionner pour la première fois à Paris avec un légitime étonnement: deux ouvriers armés d'outils très simples, travaillèrent à enfoncer dans le sol un tuyau métallique de 24 à 30 pieds de long, et parvinrent à le faire disparaître dans la terre en une demi-heure; une pompe fut adaptée à sa partie supérieure, et tout à coup une eau abondante et pure se mit à jaillir comme sous les ordres d'un nouveau Moïse sans qu'il ait été nécessaire d'enlever la plus petite quantité de matériaux.

Le principe sur lequel repose le nouveau système est tellement simple et tellement élémentaire, qu'il est à peine nécessaire d'en faire mention. On sait que, dans un grand nombre de terrains, il existe des couches d'eau souterraines à une faible distance sous nos pas, comme le prouvent les puits ordinaires qui n'atteignent généralement qu'une petite profondeur. Supposons qu'une nappe liquide existe, par exemple, à 30 pieds au-dessous de la surface du sol; il s'agit tout simplement d'enfoncer dans la terre un tube étroit qui pénètre jusqu'au sein du réservoir naturel, et d'adapter une pompe à sa partie supérieure.

Voici comment on procède à l'exécution de ces nouveaux puits: on dispose sur le terrain une plate-forme solidement fixée par trois pieds de bois, et percée d'un trou dans lequel s'engage le tube métallique qui doit disparaître dans le sol; ce tube, aux parois très-épaisses, a un diamètre intérieur de 18 lignes et une hauteur de 9 à 12 pieds; à sa partie inférieure il est percé de trous sur une hauteur de 12½ pouces environ; il est enfin terminé par un cône d'acier très-bien trempé. On le

frappe violemment au moyen d'un marteau pilon suspendu par deux cordes qui s'engagent dans les gorges de deux poulies; ce marteau pesant, que deux hommes peuvent facilement faire agir, pourrait endommager le tube, s'il le choquait directement à sa partie supérieure; aussi est-il disposé de manière à agir sur un anneau circulaire solidement fixé au tube par des boulons; on déplace et on remonte cet anneau à mesure que le tube s'enfonce, et l'opération, conduite par deux ouvriers habiles, s'exécute avec une très grande rapidité. Quand le premier tube a presque entièrement disparu dans la terre, on y visse à sa partie supérieure un autre tube, et on recommence la même manœuvre; une fois arrivé à une certaine profondeur, on descend dans la cavité intérieure une petite sonde formée d'une pierre attachée à une corde, et en examinant si elle revient sèche ou mouillée, on voit si on a atteint ou non la couche d'eau.

Quand la partie inférieure et percée du tube a pénétré dans la nappe liquide souterraine, le travail est terminé, et on adapte alors une pompe à sa partie supérieure; on fait manœuvrer la pompe qui ramène d'abord à la surface du sol une eau trouble et bourbeuse par suite du mouvement de terre déterminé par l'enfoncement du cylindre métallique; après une heure ou deux, on obtient une eau fraîche et limpide. Il va sans dire que si l'eau a une force ascensionnelle suffisante pour jaillir au niveau du sol, on a formé un puits artésien et la pompe devient inutile.

L'opération s'exécute généralement sans difficulté; cependant, si le tube rencontre un rognon de silice, il faut arracher le tube et l'enfoncer ailleurs; mais dans la plupart des cas, en raison de son petit diamètre, il repousse les obstacles de côté et arrive, neuf fois sur dix, à la profondeur voulue. L'expérience exige en moyenne une heure de travail, et le tube de 30 pieds, avec sa pompe, est d'un prix très-modéré (\$15), ce qui permet de faire des essais souvent fructueux dans les exploitations agricoles.

Un puits ordinaire nécessite de grands embarras; il faut creuser le sol et enlever la terre, garnir le trou lentement foré d'un mur de maçonnerie, ou en bois, et si l'eau ne se rencontre pas, la dépense est complètement infructueuse. Grâce au nouveau système, on peut partout rechercher l'eau

à peu de frais, sonder le sol avec une grande facilité, dans le cas où l'on ne trouve pas de nappe liquide, on enlève le tube, on l'arrache et l'on peut le replanter ailleurs. Il est inutile d'insister sur les avantages de ce nouveau procédé, et les succès qu'il obtient de toutes parts sont les plus solides garanties de son étonnante efficacité.

M. Audouy, ingénieur, chargé en France de l'exploitation des puits tubulaires, vient d'être envoyé en mission par l'Etat dans les Landes, et dans quelques autres départements infertiles par leur sécheresse. Nous venons d'apprendre qu'un grand nombre de saignées ont été pratiquées dans certaines régions incultes des Landes; l'eau a jailli de toutes parts, et il n'est pas douteux que l'apparition de ce précieux liquide transformera une terre inculte en riches et fertiles campagnes.

En présence de ces remarquables résultats obtenus, dans le Nouveau Monde en Angleterre et en France, on a songé à appliquer le système de M. Norton au forage de puits artésiens en Algérie, et le maréchal MacMahon a fait l'acquisition de trois cents appareils tubulaires. Mais l'eau ne se rencontrant guère dans le désert au delà d'une profondeur de 70 pieds, le système des puits instantanés ne pourra être efficace que dans un petit nombre de localités, puisque jusqu'ici les tuyaux réunis bout à bout n'ont pas encore dépassé une longueur de 48 à 54 pieds. On s'occupe d'en perfectionner la construction, et différents nouveaux modèles sont à l'étude.

On prétend que l'idée des puits tubulaires a pris naissance au moment de la guerre qui a momentanément divisé les Etats-Unis: quelques soldats de l'armée du Nord auraient puisé l'eau au moyen de tubes qu'ils brisaient et enfonçaient dans la terre. M. Norton aurait plus tard perfectionné et rendu pratique cette invention.

P E N S E E S .

—00—

Travaille; tu dois payer ta vie par tes travaux. Le paresseux fait un vol à la société.

Dieu a posé le travail pour sentinelle de la vertu.

La bonne tête vaut mieux que cent bras.

CHRONIQUE AGRICOLE.

—00—

Certain nombre de membres du Conseil Agricole se sont rendus à Montréal, jeudi. L'assemblée n'a pas eu lieu, parce que M. le Président Joly l'avait remise dès la semaine dernière pour le 26.

Le chemin macadamisé de Boucherville à Longueuil coûtera \$12,000 et celui de la savane de St. Hubert coûtera \$8,000. Ces deux montants ont été souscrits. Quand donc la savane de St. Dominique à St. Hyacinthe sera-t-elle améliorée?

EFFETS DU TREMBLEMENT.

Jeu-di un peu après 11 heures du matin un fort tremblement de terre s'est fait sentir dans cette ville.

En dehors de la ville la violence du tremblement de terre a été plus sensible, et les secousses plus fortes. Les dépêches nous apprennent que le choc s'est fait sentir en beaucoup d'endroits, Québec, Montréal, Boston et toutes les places intermédiaires dans les townships, à Waterloo, Richmond, Sherbrooke etc., etc.

A Montréal, le monument de la Place Jacques Cartier a failli être renversé et les tours Notre-Dame ont oscillé et considérablement.

On nous écrit de St. César, le 20 oct., 1870 :

Un fort tremblement de terre s'est fait sentir à 11 hrs. 25 m. A. M. J'étais à écrire lorsque je fus obligé d'arrêter à cause des oscillations de ma table. Un bruit sourd accompagnait cette secousse et ressemblait tellement à celui que fait les cheminées lorsqu'elles flamboyent, qu'un grand nombre de personnes sont sorties dans la rue pour voir si le feu était réellement dans leurs cheminées.

Des quarts remplis d'eau furent tellement ébranlés qu'ils déversèrent une partie de leur contenu. Toute chose à son côté drolatique une couturière ayant un enfant à ses côtés, était à tailler un habit sur une table que le petit garçon faisait remuer de temps à autre. Lorsque le tremblement de terre survint, la table se mit à osciller encore à l'avantage et la femme perdant patience, et attribuant, cela à son enfant, lui administra un soufflet des plus rudes en lui disant : Voici ce que tu mérites, il y a assez longtemps que tu fais remuer la table.

On nous écrit de St. Camille :

Jeu-di dernier, le 20 courant, sur les 11 hrs. et demie de l'avant-midi, un violent tremblement de terre s'est fait sentir dans le township de St. Camille. Les secousses ont duré une demi-minute environ, et étaient d'une intensité telle que les tables, chaises, etc., etc., remuaient, sautillaient, et frappaient du pied.

Les ondulations de ce tremblement de terre avaient une direction de l'Ouest à l'Est, et étaient accompagnées d'un bruit sourd semblable à celui d'une locomotive sur une voie ferrée, entendu à distance.

Aux Eboulements plus de dix maisons ont été complètement renversées par les secousses du tremblement de terre de jeudi, sans compter celles du député de Charlevoix, M. Clément, qui a été fortement endomma-

gée, de même que celle du Dr. Laterrrière.

Deux enfants ont été tués.

A la Baie St. Paul, la moitié de l'Eglise et 17 maisons ont été renversées. Il y a eu d'autres désastres très grands qui font appréhender des pertes de vie mais sur lesquels nous n'avons pas encore de renseignements précis.

Des secousses de ce tremblement de terre ont fait écrouler cinq maisons à l'Île aux Coudres.

En arrière de la Baie St. Paul et des Eboulements, des petites montagnes ont été soulevées et entièrement transformées.

Sur la rive Sud, le couvent de la Rivière Ouelle a subi de forts dommages, ainsi que l'Eglise de St. Paschal qui a failli être renversée. On compte qu'il faudra \$2,000 pour réparer les dommages que lui a causé ce tremblement de terre.—*Evenement*

—On nous dit ce matin, que le tremblement de terre d'hier s'est fait vivement sentir, à St.-Henri, où plusieurs cheminées ont été endommagées.

LE TREMBLEMENT DE TERRE.—Nous apprenons que le tremblement de terre a été particulièrement sévère à Varennes. Une cheminée du couvent est tombée à terre. Deux cheminées de la maison de M. Lussier et une autre au bout du village ont été également renversées.

—La première neige de la saison est tombée, hier matin.

—M. Antoine LaRue nous a montré, ce matin, de belles framboises qu'il a cueillies, hier, avec un de ses amis, à Saint-Jean, Île d'Orléans. Ils en ont cueilli environ une pinte, et elles sont aussi belles et aussi excellentes au goût que celles que l'on cueille en été. Une seconde récolte de framboises, le 20 octobre, est une chose assez remarquable en ce pays pour être consignée publiquement.—*Journal de Québec.*

—M. C. V. M. Temple, a récolté dans son jardin sur le chemin Saint-Louis une pomme de terre du poids de 2 livres et 9 onces. Il en a été exhibé une chez M. Hall, qui pesait 2 lbs et 8 oz.

Cet été, dit le *Constitutionnel*, des Trois-Rivières, il a été expédié environ cent quarante millions de pieds de bois scié d'Ottawa en Angleterre, aux Indes Occidentales, dans l'Amérique, du Sud et aux Etats-Unis. De ce chiffre quarante millions ont été envoyées aux Etats-Unis.

Grande vente d'animaux pur sang à courtes cornes. —Le 23 Septembre dernier, il y a eu un encan d'animaux choisis, à Londres, Angleterre. M. Cochrane, de Compton, y a acheté plusieurs pièces de la première qualité. Pour *Wild Eyes Duchess*, vache de cinq ans, il a payé onze cent soixante et sept piastres. Pour *Waterloo 38c et 39c* il a payé quatorze cent piastres. Le *Times*, parlant de cet Encan, dit que dans l'ensemble ça été l'un des meilleurs qui ont encore eu lieu en Angleterre. Voici le résultat de la vente totale : 47 vaches, vieilles et jeunes, ont produit la somme de 4,531 guinées, ou \$31,159 ; 17 taureaux ont été vendus pour la somme de 1,528 guinées, ou \$4,800, ce qui fait en tout 5,559 guinées ou \$25,959 pour seulement 67 têtes de bétail ! *Pionnier de Sherbrooke*

Il vient de se fonder à St. Roch. Québec, une manufacture d'instruments agricole, spécialement de faucheuses et de moissonneuses, au capital de \$12,000.

—A Halifax, l'avoine de l'Île du Prince Edouard se vend de 50 à 52 cents, et les patates 35 cents. *Moniteur acadien.*

Le bois se vend cher à St. Jean malgré qu'il y en ait en assez grande quantité ; l'érable se vend \$7, le bois mêlé \$6, et, l'épinette blanche \$5.60. *Moniteur Acadien.*

CHASSE EXTRAORDINAIRE.—Le *Galt Reporter* dit : Un jeune homme du nom de George Mays, du township Luther, se mit dernièrement à poursuivre un cerf qui se réfugia dans un étang. Le jeune homme se voyant sans armes, sauta hardiment sur le dos de l'animal qui s'enfuit à travers les champs, emportant avec lui son cavalier d'un nouveau genre. Le cerf sauta une clôture, et le jeune homme, par la violence du saut, se frappa la tête sur les cornes du cerf et se fit une grave blessure. Mays, en tombant, saisit une des jambes du cerf et fut entraîné par l'animal environ huit acres, et parvint à remonter sur le dos de son coursier improvisé ; Mays reçut le secours de quelques voisins, et le cerf fut tué. La carcasse pesait 145 lbs.

M. Jean-Baptiste Brunet de St. Timothée, dont nous avons annoncé le voyage en Europe il y a quelque temps est de retour depuis peu. Il a ramené de France un cheval reproducteur qu'on nous dit être supérieur à tous ceux importés jusqu'ici par les sociétés d'agriculture.

M. Brunet mérite certainement des éloges pour son esprit d'entreprise. Possesseur d'une jolie fortune acquise honorablement en Californie il fait un noble usage en se rendant utile à ses concitoyens. *Courrier de Beauharnois.*

Correspondance de St. Dominique.

—00—

MM. les rédacteurs,

Je vous avais promis un compte-rendu de la séance du 9 courant, de notre club agricole. Quoique mes occupations ne m'aient pas permis de m'acquiescer de ce devoir plus tôt, je suis persuadé qu'il vaut encore mieux le faire maintenant que de ne point le faire du tout.

Cette séance de notre club a été très intéressante ; M. Chicoine, avocat de votre ville, qui avait été invité d'une manière particulière à faire les principaux frais de cette séance, parla longuement sur les progrès de l'agriculture dans tous les âges. Les notions sur l'état de l'agriculture, dans l'antiquité, dont il a fait part à son auditoire, atteste que M. Chicoine, sait au milieu de ses occupations professionnelles, trouver des moments à consacrer à l'étude de la profession agricole, dont je fais partie.

M. Chicoine parla aussi de colonisation et fit voir les avantages qu'offrent aujourd'hui nos townships. M. Chicoine peut se féliciter d'avoir été compris par les assistants, qui ont apprécié son zèle pour la cause agricole et pour la colonisation.

Après que M. Chicoine eut parlé, la conversation devint générale, et MM. Casavant, Houle, Cadioux, et plusieurs autres, firent des remarques très judicieuses sur différents sujets agricoles.

A la fin de la séance, M. Bernier, avocat, qui se trouvait présent, fut appelé à parler.

M. Bernier s'est efforcé dans son discours d'inspirer aux cultivateurs une haute idée de la dignité de leur profession ; et leur recommanda de chercher à s'instruire par tous les moyens à leurs dispositions tel que le club agricole, les journaux, la visite des fermes en renom, etc.

M. Bernier fut bien écouté et applaudit.

Comme membre du club agricole, je sens le besoin de remercier bien sincèrement MM. Chicoine & Bernier de l'intérêt qu'ils portent à une cause qui heureusement rallie autour de son drapeau tous les gens bien pensant.

Cette séance aura certainement, dans notre paroisse un heureux résultat. Et je vous l'avoue, mon principal but en vous envoyant ce compte-rendu est d'inspirer à toutes les paroisses l'idée

de fonder chez elles des associations semblables à la nôtre. Je suis persuadé que c'est un des moyens les plus propres à favoriser le développement du progrès de l'agriculture dans notre pays : ce qui doit être le but de tous.

Votre bien dévoué
serviteur, L. G.

Le passage des vaches en automne.

—00—

Tous ceux qui s'y entendent dans la laiterie et la production du beurre, savent que les pâturages d'automne valent peu pour les vaches, après les gelées. Et on ne parvient à retirer un bon profit des vaches qu'en leur donnant en outre, quelque autre nourriture.

Il y a pourtant un moyen d'en obtenir autant de profit et d'aussi bon beurre qu'en juin. Ce serait en semant à la fin d'août, ou au commencement de septembre une pièce de seigle, exprès pour le pâturage à la fin de l'automne.

Quelques semaines après être ensemencée, cette pièce de terre fournirait d'excellents pâturages qui pourrait durer jusqu'à l'hiver.

Le printemps suivant, cette récolte fournirait un des meilleurs engrais pour la culture de toute espèce de légumes ou de grain.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE DE ST. HYACINTHE:

Cet excellent journal qui entre dans sa seconde année nous arrive aujourd'hui avec quelques changements qui lui permettront d'ajouter encore à l'intérêt que tous les bons cultivateurs doivent lui porter. Il est écrit d'une manière essentiellement pratique et tient avant tout à intéresser ses lecteurs sans les fatiguer par des écrits dans lesquels la science aurait une trop large part. Le public agricole ne peut trop encourager des publications comme celle du *Journal d'Agriculture* qui s'efforcent et réussissent à donner beaucoup plus qu'elles ne reçoivent. *Semaine Agricole.*

CONCOURS AGRICOLE.

Le comté de Maskinongé est renommé pour ses expositions agricoles. Celle de cette année n'a pas été moins belle que celle des années précédentes, au contraire, nous croyons pouvoir

constater que le progrès a toujours continué sa marche. Plus de 5 à 6 mille personnes assistaient à cette exposition.

L'éminent rédacteur de la *Semaine Agricole*, était présent à l'exposition à la suite de laquelle il a fait une conférence de deux heures. M. Bernard n'a pu s'empêcher d'exprimer toute la satisfaction que lui donnaient les articles et les animaux qu'il avait vu exposés.

A la fin de la séance M. Honoré Durand avait invité chez lui les juges et directeurs de l'exposition et quelques amis. Après les santés d'usage, à la Reine à la famille Royale, un gouverneur, au lieutenant gouverneur on proposa une santé à M. Bernard, aux juges de l'Exposition, à M. George Caron, président de la société d'agriculture à M. Moise Houde, préfet du comté, à M. Ed. Caron, S. T. Tous répondirent avec bonheur à ces santés qui furent bues avec enthousiasme, Malgré l'absence de M. Gérin, M. Houde a même proposé sa santé qui fut bue au milieu des applaudissements.—*Constitutionnel.*

Le concours agricole de la société No. 1 du comté de Wolfe a eu lieu à Weedon le 6 octobre courant au milieu d'un grand concours de cultivateurs accourus de toutes les paroisses du comté. Le temps était magnifique et l'exposition bien organisée. Toutes les classes du concours étaient bien représentées. Dans les animaux il était facile de constater un progrès considérable sur les expositions précédentes. Le cheval de M. Joseph Bourque de Weedon était remarquable sous tous rapports et faisait honneur tant à son propriétaire qu'aux cultivateurs de ce canton. Inutile de dire qu'il a remporté le premier prix. Les poulains de trois ans et deux ans étaient très-bien représentés et sont dignes de l'espoir que l'on fonde sur eux pour l'avenir. Le poulain de 3 ans de M. Carmichael a remporté le premier prix et celui de 2 ans de M. Charles Tanguay, le président de la société, a remporté aussi le premier prix. Les juments poulinières avec leurs poulains étaient en grand nombre et ont attiré l'attention des connaisseurs. M. Myland a eu le premier prix dans cette classe. Il est bon de remarquer que dans l'espèce chevaline tous les premiers prix sont restés à Weedon.

L'espèce bovine ne laissait rien à désirer et les progrès étaient encore plus grands dans cette espèce que dans la précédente; les paires de bœufs étaient réellement bien représentés, les cultivateurs comprennent toute l'importance de ces animaux pour les fins de défrichement et pour le commerce en général.

Un examen minutieux de toutes les autres classes d'animaux et des produits domestiques démontre que la société No. 1 est à la hauteur des progrès accomplis ailleurs et ne se laisse dépasser nulle part.

Après la proclamation des prix faite par M. Damase Benoit, le zélé secrétaire de la société, M. le président adressa quelques paroles d'encouragement aux membres de la société elles furent bien accueillies, M. le Dr. Yves lui succéda et ses paroles furent bien appréciées.

J. Picard Ecr., membre du parlement local fut ensuite appelé et dans un discours aussi bien dit que bien pensé, il félicita les cultivateurs de ces cantons sur les résultats magnifiques qu'ils avaient obtenus; il les a encouragés à persévérer et à redoubler d'efforts pour l'amélioration des races d'animaux, qui donne un profit considérable à ceux qui s'y livrent. Il fit ressortir tout l'avantage que la culture en retire ce qui fut bien compris des habitants de ces localités. Ses paroles furent bien accueillies et applaudies avec enthousiasme.

Sur l'invitation de M. le président, trois hourrahs furent poussés en faveur du digne représentant du comté, et pour la Reine et l'assemblée s'est dispersée.

EXPOSITION DU COMTÉ D'ARTABASKA.

L'exposition agricole de ce comté a eu lieu en ce village jeudi dernier. Malgré un temps pluvieux il y avait un grand concours d'intéressés et de curieux.

Le résultat est le même que pour les expositions précédentes. Il n'y a véritablement de progrès à signaler que chez les animaux. Les chevaux sont supérieurs à ceux exhibés les années passées; il en est ainsi du bétail. Les éleveurs semblent mieux comprendre aujourd'hui l'importance de l'amélioration des races et du soin à donner à leurs animaux.

Mais que dire des céréales, des légumes et des autres produits de la ferme? C'est ici que les expositions de comté

sont défectueuses et abusives. On y voit du blé, de l'orge, de l'avoine des pois, des patates, des carottes, et betteraves etc, etc., d'une qualité insurpassable, mais qui ne sont pas du tout de véritables échantillons de la récolte obtenue.

C'est simplement le produit d'une culture faite et soignée en vue seulement de l'exposition, Des exposants eux mêmes sont là pour le dire.

A quoi sert donc cette exposition? A quoi servent les prix qu'on y donne? Nous n'hésitons pas à dire que de la manière dont les choses se font ici, c'est du bel agent gaspillé.

Aussi pour celui qui est dans l'occasion de parcourir souvent le comté, d'y voir la tenue des fermes, le soin du bétail etc, il n'y a pas à se faire d'illusion sur le chétif résultat de ces expositions et d'y voir clairement les abus dont elles sont la cause.

Il nous semble qu'il est temps que la société d'agriculture du comté change de programme. Tant que cette infâme routine sera suivie il n'y a pas de progrès possible dans notre agriculture.

Si l'on veut réellement connaître la véritable position de nos cultivateurs, leur manière de cultiver, et savoir à quoi s'en tenir sur les progrès obtenus qu'on fasse ici comme ailleurs, qu'on organise des parties de labours, qu'on donne des primes aux terres les mieux cultivées après les avoir visitées dans la saison propice, et l'on verra changer la face des choses.

Qu'on change de tactique qu'on ne récompense pas celui qui aura obtenu le meilleur minot de blé ou le minot le plus gros de patates, mais qu'on récompense le cultivateur qui aura cultivé d'après la science qui aura mis en pratique les conseils du progrès qui aura enfin le plus d'amélioration sur sa terre et de désir de bien faire.

Avec le système actuel nous le répétons, il est impossible de parvenir à aucun résultat. Telles qu'elles se font les expositions n'ont qu'un bon côté, et ses avantages sont encore loin de compenser pour les abus que s'y trouvent de l'autre. Nous voulons parler de ce qu'elles peuvent procurer sous le rapport des animaux. Mais toutefois il y a encore ici des abus que nous nous réservons de signaler plus tard.

L'Union des cantons de L'Est.

Liste des prix obtenus au concours agricole du comté de Richelieu, tenu à Ste. Victoire le 6 octobre courant.

Étalons.—1 prix Alex Langevin, St. Roch, \$8
2 Gabriel Lachambre, St. Ours, 7; 2 Ed Guertin, St. Roch, 6; 4 Pierre Peltier, St. Aimé, 5; 5 Oct. Potvin, St. Ours, 4.

Jument poulinière.—1 Jos St Onge, St. Roch, \$5; 2 T Lacouture, St. Ours, 4.50; 3 Ls. Morin, do, 4; 4 Pierre Girouard, Ste. Victoire, 3.50, 5 Ls Chapdeine, St. Ours, 3; 6 G Potvin, do, 2.80; 7 F Peltier, St Robert, 2; 8 P Labossière St Ours, 1; 9 Jos Belisle, St Aimé, 1; 10 J B. Nault, St. Marcel, 1; 11 Jos Labossière, St. Ours, 1; 13 Jos Pélouquin, Ste Victoire, 1.

Étalons de 3 ans.—1 P Chapdeleine, St Ours, \$9; 2 E Turzotte, Sorel, 3; 3 Maxime Brizard, St Marcel, 2; 3 Xav Gravelle, St. Roch, 1.

Poulin de 2 ans.—1 N Durocher, St Ours, \$3
2 D Proulx, do, 2; 3 P Daigle, do, 1.

Poulin d'un an.—1 Frère Bruneau, St. Aimé, \$2; 2 Jos Picard, St Marcel, 1; 3 P Labossière, St Ours, 50 cts.

Pouliches de 2 ans.—1 Thos Valois, St Marcel, \$3; 2 Frs Bonin, St. Ours, 2.50; 3 J Bte Chapdeleine, St. Roch, 2; 4 G Lachambre, St. Ours, 1.50; 5 H Morin, do, 1.

Pouliches d'un an.—1 Jos Maranda, St Ours, 2
2 Ls Morin, do, 1; 3 J. A. Dorion, do, 50 cts.

Chevaux de trait.—1 Jos Picard, St Marcel, 4
G Lachambre, St Ours, 3; 3 A Rivard, St. Aimé, 2.

Taureaux de 2 ans.—1 Frs Ménard, St Ours, 5; 2 J Gaboury, St. Marcel, 4; 2 Ls Gravelle, St Roch, 3; 4 L Chapdeleine, St. Ours, 2.

Taureaux de 2 ans.—1 J B Chapdeleine, St Ours, 3; 2 FX Daigle, St. Roch, 2; 3 L Chapdeleine, St Ours, 1.

Taureau d'un an.—1 P Allaire St Roch, 2; 2 J B Dufault, Sorel, 1.

Taureau de race étrangère, 1 Dame de St Ours
Vache à lait.—1 P Allaire, St. Roch, 5; 2 J. Gaboury, St Marcel, 3 L Chapdeleine, St Ours, 3; 4 P Bardier, Ste Victoire, 2; 5 E Rivard, St Aimé, 1.

Taure de 2 ans.—1 J B Dufault, Sorel, 3; 2 J A Dorion, St Ours, 2; 3 P Allaire, do, 2; 4 J Leboeuf, do, 1.

Taures d'un an.—1 H Lapointe, St Roch, 2; 2 J B Girouard, St Ours, 1.50; 3 L Chapdeleine do, 1; 4 F X Daigle, St Roch, 50 cts.

Veau male de l'année.—1 C Arpin, St Ours, 2
2 P Pérodeau, do, 1.50; 3 L Chapdeleine, do, 1.

Génisse de l'année.—1 Mms de St Ours St Ours, 2; 2 P Daigle, do, 1.50; 3 L Chapdeleine, do, 1.

Verrats.—1 J Taylor, St Robert, 4; 2 Ed Millette St Ours, 3; 3 Ls Villandré, Ste Victoire, 2

Verrats de l'année.—1 E Leclère, St Roch, 2.

00; 2 H Lapointe, do; 3 C Arpin, St Ours, 1.

Truie avec petits.—1 J B Dufault, Sorel, 4;

2 P Daigle, St Ours, 3; 3 D Thibeault, Ste Victoire, 2; 4 P Ethier, do, 1.

Béliers.—1 C Arpin, St Ours, 4; 2 A Dufault Ste Victoire, 3; 3 O Potvin, St Ours, 2; 4 J B Dufault, Sorel, 2; 5 P Dufault, Sorel, 1; 6 G Tucker Sorel.

2 Meilleures brebis.—1 P Girouard, St Ours, 4
2 J Gaboury, St Marcel, 3; 3 J B Dufault, Sorel 3.50, 4 C Lamoureux St Aimé, 2.

Agneau male.—1 P Girouard, St Ours, 3; 2 O Arsenaud, do, 2.80; 3 N Dufault, Sorel, 4 J B Dufault, do, 1.50; 5 C Lamoureux, St. Aimé,

Agneaux femelles.—1 P Girouard St Ours, 3; 2 J B Dufault, Sorel, 2.50; 3 A Dufault, Ste. Victoire, 2; 4 O Arsenault, St Ours, 1.50.

Bœvier de race étrangère, P Girouard, St Ours.

Blé.—1 P Arpin, St Ours, 2; 2 J B Nault, St. Marcel, 7.50; 3 Fr Drucneau, St Aimé, 1; 4 G Tucker, Sorel, 50 cts; extra E Millette St Ours.

Blé-d'inde.—1 D Proulx, St Ours, 1; 2 E Paul, Sorel, 1; 4 F Peltier, St. Robert, 75 cts.

Fèves.—1 C Arpin, St. Ours, 1. 2 F Vandale, Sorel, 75 cts; 3 J R Nault, St Marcel, 50; 4 W Ferris, Sorel, 25.

Pâtates.—1 F Tardif, St Aimé, 1; 2 E Ethier Ste Victoire, 75 cts: 3 W Paris, Sorel 50.

Graine de lin.—1 L Lalancette, St Aimé, 1; 2 O Harpin, St Ours, 50 cts; 3 A Rivard, St. Aimé, 25.

Graine de mil.—2 O Durocher St Ours, 1; 2 M Proulx, do, 75 cts, 3 C Arpin, do, 50, 4 L Mongeon, 25.

Carottes.—1 W Paris, Sorel, 1; 2 P Blateau, do, 75 cts; 3 C Arpin St Ours, 50.

Betteraves.—1 J Larivière, St Roch, 1; 2 M Magnan, Ste Victoire, 50 cents.

Citronilles.—1 Fr Bruneau, St. Aimé, 1; 2 F Tardif, do, 75 cts; 3 E Millette St Ours 50.

Navets.—1 D Larochele, Sorel 1; 2 B Larochele do, 75 cts. 3 C Arpin St Ours, 50.

Oignons.—1 P Langevin Sorel, 75 cts, 2 F Landale, do 50 cts.

Beurre.—1 O Arsenault, St Ours, 2; 2 F Morin, St. Robert 2.50; 3 J Maranda St Ours, 2; 4 P Daigle, do 1.50; 5 J Arsenault do, 1; 6 P Paul, Ste. Victoire, 50 cts.

Fromage.—1 C Arpin, St Ours, 1

Sucre.—1 O Arsenault St Ours, 2; 2 F Girard fils, St Roch, 1.50, 3 L Leroux St Ours 1.

Savon du pays.—1 J B Girouard St. Ours, 1; 2 B Fredette, do, 75 cts; 3 C Arpin, do, 50; 4 A Gaudette, do, 25.

Étoffe du pays.—1 J. B Girouard, St Ours, 3; 2 P Allaire, do, 2.50; 4 P Daigle do 1.50; 5 A Gaudette, do, 1.

Toile.—1 O Arsenault St Ours, 2; 2 J Maranda do, 1.50, 3 D Proulx, do, 1.

Étoffe légère.—1 O Degulre, St Robert, 3; 2 J B Girouard St Ours, 2.50; 3 W Delany, St. Robert; 2; 4 J B Chapdeleine, St Ours, 1.50. 5 J Arsenault do, 1.

Flanelle simple.—1 F. Morin, St Robert, 2; 2 J B Girouard St Ours, 2.50; 3 A Dudamelo, 1; 4 C Arpin, do, 50 cts.

Bas de laine.—1 Dlle A Chapdeleine, St Ours, 50 cts; 2 A Chapdeleine, do, 25.

Chaussons de laine.—1 Dlle A Chapdeleine, St Ours, 50 cts; 2 B Larochele, 25,

Chausson et bas de fil.—1 Dc A Chapdeleine St Ours, 75 cts; 2 J Arsenault, do, 50 cts; 3 A Langevin, St Roch, 25.

Chale de laine.—1 J B Girouard, St Ours, 1.50; Courte pointe.—1 L Lalancette, St Aimé 2; 2 J B Girouard, St Ours, 1.00, 3 O Arsenault, do 1; 4 N Fourquin, 40.

Couvrepieds.—1 M Morin St Ours, 2; 2 A Germain Sorel, 1.50; 3 H Lapointe St Roch, 1, 4 L Leroux, St Ours, 50 cts.

Couverte de laine.—1 A Gaudette, St Ours, 2 Dlle A Chapdeleine, do, 1; 3 P Girouard, St Ours, 50 cts.

Tricot.—1 J Lebœuf, St Ours, 1; 2 L Lalancette, St Aimé, 75 cts; 3 E Rivard, do, 50.

Peaux de bœuf passées en rouge.—1 P Buteau, Sorel, 1.50,

Peaux de veaux passées en noir.—1 P Buteau, Sorel 1.50.

Peaux de mouton passées.—1 P Buteau Sorel 50 cts; 2 P Girouard St Ours, 25 cts.

Toutes espèces de peaux.—1 P Buteau Sorel, 2; 2 D Proulx St Ours, 1.50.

Chapeaux de foin —1 J Larivière St Roch, 50

Labour.—1 M Proulx, St Ours, \$5; 2 C Arpin, do, 4; 3 M Larochele Ste Victoire, 3; 4 J Taylor, St Robert. 2; 5 L Arpin St Ours 1.

Prix extras —J Lamoureux Sorel, peûterobe, A Duhamel, St Ours, Tricot; A Germain, Sorel, oreiller; L Bourdelais, do, Pot de fleurs, robe de matin; F Bourret St Roch, harnais; L Bourdelais Sorel, harnais, L Mopin St Ours. Brique, A Dufault do serrure sserete, rouleau pour la terre, instrument pour cordonnier.

Dans la liste des prix que nous publions ci-dessus, il y a certains articles dont le montant de la récompense n'est pas encore fixé, mais il le sera à une assemblée prochaine du bureau d direction et ensuite remis à qui de droit,

Liste des prix décernés à l'exhibition du comté de Joliette.

Etalons de tout âge.—1 prix Ls. Henry, 2 Ls Côté, 3 Jos. Dalbec, 4 Oscar Drolet.

Etalons de 3 ans.—1 prix Jos. Masse, 2 Godf. Chaput, 3 Alex. Coutu, 4 Chs. Loiseau.

Juments poulinières.—1 pr Berth. Lavigne 3 J. B. Renaud, 3 Tns. Dixon fils, 4 Ls. Lajoie.

Ponliche de 3 ans.—1 prix Collège Joliette, 1 Frs Perrault.

Chevaux de trait.—1 prix Jos Jetté, 2 L. Joly, 3 Éd. Paré.

La meilleure jument.—1 prix Mag. Perault, 2 Ls. Tellier, 3 L. I. Déziel.

Taureaux agés.—1 prix F. B. Godin, 2 J. B., Renaud, 3 N. Coutu, 4 H. Guibaut.

Taureaux de 2 ans.—1 pr J. Jetté, 2 J. Daldec, 3 Jos. Desmarais.

Vaches laitières —1 J. Dalbec, 2 T. Dixon fils 3 M. Crépeau, 4 J. B. Renaud, 5 Vv. E. Perrault.

Génisse de 2 ans.—1 pr J. Jetté, 2 M. Massicotte, 4 M. Crépeau.

Génisse de 1 an.—1 pr T. Dixon fils de June 2 T. Dixon.

Taureaux importés.—1 pr O. Drolet, 2 Jos. Geoffroy, 3 Isidore Boucher,

Béliers agés.—1 pr O. Lavoie, 2 Frs. Forest, 3 Ant. Fleury, 4 R. Bourré.

Belier de 1 an.—1 prix J. B. Renaud, 2 G. La fortune, 8 B Lavigne, 4 J B Geoffroy père.

Agneau mâle de l'année.—1 pr E. Bonin, 2 Jetté, 3 J. B. Renaud, 4 J. Jetté.

2 brebis de 2 ans.—1 A. Gullbaut, 2 J. Jetté 3 J. B. Renaud, 4 J. Cornellier.

2 brebis d'un an.—1 J. B. Renaud, 2 F. Cornellier, 3 J. B. Geoffroy fils.

2 brebis de l'année.—1 F. Cornellier, 2 Ant. Ducharme, 2 J. B. Renaud, 4 G. Lafortune.

Béliers importés.—1 L. Lemise, 2 J. P. Renaud, 3 I. Boucher, 4 L. I. Déziel.

Brebis importée.—1 I. B. Geoffroy, fils, 2 J. Geoffroy.

Verrats de l'année.—1 J. Cornellier, 2 F. Trudeau, 3 B. Lavigne, 4 J. Dalbec.

Truies agées.—1 F. Trudeau, 2 O. Lavoie, 3 J. Dalbec, 4 Collège.

Truies de l'année, 1 F. Trudeau, 2 B. Lavigne 3 Mag. Chaput.

Beurre.—1 F. Trudeau, 2H. Daly, 8 Vve Lévêque, 3 F. Perrault fils B., 5 U. Perrault, 6 X. Morel, 7 L. Lemire, 8 F. Perrault.

Sucre.—1 Vve C. Laporte, 2 U. Perrault, 2 N Michaud.

Étoffe grise.—1 L. Pelland, 2 F. Trudeau, 3 J B. Geoffroy prre.

Étoffe noire.—1 J. Jetté, 2 Vve Lévêque, 3 Chs. Pelland.

Étoffe barrée.—1 Ls Lajoie, 2 G. Guilmore, 3 Ls Tellie.

Flanelle blanche.—1 J Jetté, 2 Frs. Trudeau 3 Jos. Massicotte.

Flanelle simple.—1 J. Jetté, 2 Vve Lévêque 3 F. Trudeau.

Flanelles de couleur.—1 X. Morel, 2 F. Perrault fils de B., 3 A. Aubin.

Toile du pays.—1 J. Jetté, 2 F. Perrault fils de B., 3 F. Trudeau, 4 M. Massicotte.

Toile de couleur.—1 L. Pelland, 2 J. Jetté, 3 F. Trudeau, 4 M. Massicotte, 5 Vve Lévêque.

Couvertes de fil et laine.—1 R. Bourré.

Couvertes en laine.—1 M. Massicotte, 2 A. Aubin, 3 C. Pelland.

Paire de couverte.—1 B. H. Leprohon, 2 A. Aubin.

Châle.—1 Z. Tellier, 2 E. Bonin, 3 D. Ducharme.

3 paires de bas.—1 L. Lajoie, 2 P. Riville, 3 L. Pelland.

2 paires de mitaines.—1 F. Trudeau, 2 Veuve Lévêque.

Mant.lets tricotés —1 E. J. Paré, 2 F. Trudeau;

Collection tricot.—Prix extra F. Trudeau

10 lbs de filasse de lin.—1 Vve Lévêque, 2 J. Jetté.

10 lbs de savon —1 J. Jetté, 2 Z. Tellier.

1 lb de laine filée.—1 Veuve Lévêque, 2 Chs. Belhumeur.

1 lb de fil.—1 J. Jetté, 3 Vve Lévêque.

35 lbs de graine de trèfle rouge.—1 I. Boucher, 2 D. Langlois, 3 O. Lavoie.

Tudac.—1 L. Pelland 2 J. Jetté.

Semoirs combinés.—Prix extra, J. Vessot.

Citrouille.—Prix extra, Jos Majeau.

—Un correspondant de Cincinnati, écrit, le 21 octobre :

La meilleure et la plus grande nouvelle du jour c'est que après trois mois d'une sécheresse épouvantable nous avons eu cette semaine une journée de pluie. Mais c'est trop tard. L'herbe avait été déjà complètement détruite; depuis plus d'un mois les paysans sont obligés de soigner leurs animaux au foin et il faudra continuer à le faire jusqu'au printemps prochain. La campagne faisait peine à voir. Même les arbres étaient à moitié morts.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'article intitulée "puits instantanée." Nous l'empruntons à la *Semaine Agricole*. Quel trouble et quel temps épargné pour les cultivateurs par l'adoption de ce puits.

M) EN D'AMELIORER LES RACES.

(Suite.)

Les règles de l'économie animale sont telles, qu'une bête se fera graduellement à de grandes vicissitudes de climat et à des changements de nourriture, et subira par degré de grands changements dans sa constitution : mais ces changements ne peuvent s'effectuer que par degré, et souvent ce n'est que par un grand nombre de générations, qu'ils peuvent s'accomplir. Il peut être bien de perfectionner la forme d'une race indigène, mais en même temps il peut être très injudicieux d'augmenter sa taille, car la taille des animaux est communément adaptée au sol et au climat qu'ils habitent. Là où les productions sont nourrissantes et abondantes, les animaux sont grands, ayant grandi en raison de la quantité de nourriture qu'ils ont depuis des générations accoutumés à obtenir. Là où les productions sont minces; les animaux sont petits, proportionnés qu'ils sont à la quantité de nourriture qu'ils peuvent se procurer. Les moutons de Lincolnshire et du pays de Galles sont des exemples de ces contrastes. Les moutons de Lincolnshire mourraient de faim sur les montagnes du pays de Galles.

L'erreur générale dans les croisements vient d'une tentative d'augmenter la taille des races indigènes, efforts infructueux pour vaincre les lois de la nature. Nul pour élever la taille des animaux par quelque mode de multiplication que ce soit, ne peut jamais réussir sans un changement analogue dans la qualité et la quantité de leur nourriture et leurs moyens de se la procurer sans beaucoup de fatigue. On doit aussi faire attention au climat. Un animal à petites cornes amélioré n'atteindrait jamais sa perfection dans les prés maigres et grossiers et sous le rude climat des montagnes d'Ecosse. La taille est, de fait, d'une considération subordonnée. Le grand objet, comme on l'observe ci-dessus, est d'obtenir les plus grands rapports possibles de la nourriture consommée; et c'est seulement là où la quantité et la qualité sont en grande abondance que les animaux de grande taille, s'ils sont d'une bonne race, doivent être préférés aux animaux de petite taille.

Les animaux arabes sont en général les plus parfaits du monde, ce qui est dû probablement à des choix faits avec

beaucoup d'attention, et à ce qu'ils n'ont pas été mêlés avec des types différents de la même espèce; c'est pour cela que les mâles n'ont jamais été d'une taille disproportionnée à celle des femelles.

Les chevaux indigènes de l'Inde sont petits, mais bien proportionnés. Dans l'intention d'augmenter leur taille, la *Compagnie des Indes orientales* a adopté le plan d'envoyer de grands étalons dans l'Inde. Si on fait un grand usage de ces étalons, une lignée disproportionnée en sera le résultat, et on aura peut être gâtée irrémédiablement une race précieuse de chevaux. D'après la théorie la pratique et de nombreuses observations et c'est sur ces dernières qu'on doit plutôt se fonder que sur les deux autres; on peut raisonnablement, ainsi que l'observe Mr Gline, tirer la conclusion : c'est une erreur d'augmenter la taille d'une race d'animaux indigènes; car ce qu'ils gagnent en taille, ils le perdent à proportion en force, deviennent moins vigoureux et plus sujets aux maladies.

Les opinions ci-dessus énoncées peuvent être considérées comme celles des éleveurs pratiques les plus éminents, comme Bakewell, Cully, lord Somerville, Perry, et autres et de la généralité des théoristes, comme Coventry, Darwin, Hunt, Young, etc, quoique quelques personnes de moins d'expérience puissent être d'une opinion contraire.

George Cully agriculteur d'une grande pratique en fait d'élevage et d'alimentation, dans ses observations sur les troupeaux, concourt non-seulement dans ce principe, en tant qu'il regarde les quadrupèdes, mais le considère comme applicable aux oiseaux et enfin à toutes sortes d'animaux. Sa conclusion est, "quo de tous les animaux de quelque espèce que ce soit, ceux dont les os sont les plus petits; les plus nets et les mieux faits sont en général les mieux proportionnés, et ceux dont la chair est la meilleure et la plus fine. "Je crois," ajoute-t-il, "qu'ils sont aussi les plus vigoureux ceux qui ont le plus de santé et qui sont les plus aptes à devenir gras, susceptibles des plus grandes fatigues pendant leur vie, et ceux dont la viande se vend le plus chère la livre après leur mort."

Après la naissance, la première intervention de la part de l'homme doit être de fournir la mère d'aliments d'une qualité légère et délicate, comparés

à ceux dont elle faisait ordinairement usage, et d'administrer aussi la même sorte de nourriture à ses petits autant qu'ils peuvent, par leur nature, en faire usage. A mesure que les animaux augmentent en taille et en force, on doit leur donner abondance d'air, d'exercice et de nourriture, selon leur nature; et dans tous ses efforts pour les apprivoiser et les instruire, l'homme doit se guider d'après des principes de douceur et de conciliation plutôt que sur ceux de la rudesse et de la contrainte.

[A continuer.]

UN TRISTE CALCUL

Le *Journal de l'Agriculture* publie une appréciation approximative des désastres causés par l'armée prussienne dans les départements de l'Est de la France.

On ne peut estimer à moins de 1,000 fr. par hectare les pertes qu'éprouve notre agriculture dans les départements envahis, si on tient compte des récoltes perdues du bétail enlevé, des labours et des ensemencements qui ne peuvent pas être faits. Voici les surfaces des sept départements aujourd'hui ruinés :

Aube.....	602. 000	hect
Marne.....	817. 027	
Haute-Marne.....	625. 042	
Meuse.....	620. 652	
Meurthe.....	608. 922	
Moselle.....	532. 769	
Bas Rhin.....	464. 781	

Total.....4. 278. 13hect
Ainsi l'agriculture française a déjà perdu plus de 4 milliards dans les départements envahis !

Ce chiffre, qui n'a rien d'exagéré, ne donne pourtant qu'une idée incomplète des pertes causées par la guerre, car il n'y est question ni des hommes tués ni des réquisitions prescrites, ni des fortunes détruites.

Nos meilleurs souhaits au *Journal d'Agriculture* à l'occasion de l'anniversaire de sa fondation. Il est entré gai et alerte dans sa deuxième année d'existence qu'il terminera de même pensons-nous. *Union des Cantons de l'Est.*

Il est tombé assez de neige mercredi à l'île Verte, pour permettre aux voitures d'hiver de circuler.

On vient de découvrir une riche mine de cuivre dans les environs des Trois-Rivières.

Depuis quelque temps les aurores boréales sont d'un brillant inaccoutumé mardi soir, tout le firmament était d'un rouge très prononcé—on aurait pu croire à la lueur d'un vaste incendie. Après une furieuse tempête, un tremblement de terre, et des aurores boréales. Les éléments comme tout les peuples sont bouleversés. Est-ce le signe des temps ?

MARCHE EN GROS.

Montréal, 19 octobre.

Le marché aux farines est peu actif, mais plus ferme. Reçu ce matin par le Grand Tronc, 1,650 quarts : par le Canal Lachine, 2,875 quarts.

Farine par 196 lbs. Super. Extra, 6.40 à 6.50; Extra 5.85 à 5.90; de goût 5.70 à 5.80; Superfine blé du Canada, 5.30 à 5.40; Superfine blé de l'Ouest 5.05; Superfine forte du Canada, 5.40 à 5.50; farine forte de Boulanger 5.80 à 6.00; superfine blé de l'Ouest (Canal Welland) 5.00 à 5.10; marques de la cité superfine blé de l'Ouest 5.10 à 5.15; Superfine du Canada No. 2 5.00 à 5.10; No. 2 des États de l'Ouest 4.70; Fine 4.45 à 4.60; Moyenne 3.90 à 4.10; Redoups 3.25; Farine en sac du Haut-Canada 2.35 à 2.40 par 100 lbs. selon la qualité; farine en sac de la cité (livrée) 2.57½ à 2.60.

Farine d'avoine par quart de 200 lbs.—Tranquille, de 4.50 à 5.00, selon la qualité.

Blé, par minots de 60 lbs.—Le marché est plus ferme avec plus d'inclination de la part des acheteurs pour acheter, une vente de cargaison de Nouveau Milwaukee du Printemps No. 1 à 1.15½ et une cargaison de nouveau No. 2.

Pois par 66 lbs.—Pout être coté à 77½ à 82 c.

Orgo par 48 lbs.—Les cotes sont nominales à 67½ à 75c.

Blé-d'Inde par minots de 56 lbs.—Nominal à 70 à 75c.

Seigle par 56 lbs.—Tranquille.

Avoine par mpts de 32 lbs.—Dernière vente pour exportation à 40 à 45c.

Saindoux par lb.—Lourd de 13 à 14c.

Lard par quart de 200 lbs.—Ferme; Mess 27.00 à 00.00; mess mince 24.50 à 00.00; prime mess 23.00 à 00.00; prime 21.50 à 22.00.

Bouurre par lb.—Ferme 21 à 21½c de l'Ouest; de choix 22 à 22½c.

Fromage, par lb.—Ferme, 11½ à 11¾c.

Alcalis par 100 lbs.—Premières 6.30 à 6.35 selon la qualité; secondes 5.25 à 0.00; troisièmes 4.50 à 0.00. Perlasse nominale de 6.95 à 7.00.

—Le *Peter's Musical Monthly*, publié à New-York par Peters, contient la collection suivante de musique choisie:

Tout à vous.—Chanson et chorus, par Hays, Papa vient m'aider à travers la rivière obscure.—Chanson et chorus, par Persley. Le monde est rempli de beauté quand le cœur est plein d'amour. Chanson par Von Smith.—Les yeux bleus amoureux et souriants.—Chanson et Chorus, par Philippe Philippes. Nous n'abandonnerons pas la ferme.—Chanson et chorus, par Persley. Laisse reposer ton fardeau sur le Seigneur. Quatuor. Lis la vérité.—Quatuor. Marche militaire, ou Polka du camp. Et un grand nombre d'autre.

Envoyez 30 cents et voyez la copie.

—Le *Wood's Household Magazine*, publié par S. S. Wood, N.-Y., à \$1.00 par année et à 10cts la copie, est le plus grand et le plus meilleur journal mensuel du monde pour le prix demandé. Il est d'une morale élevée, intéressant et tout à fait domestique dans son caractère. Chaque numéro des vols, VII et VIII contiendra une histoire complète dont la composition a remporté des prix, pour la valeur de \$1,200. M. Wood se propose de publier les meilleurs qui sont entrées en compétition pour un prix de \$100. Chaque numéro contiendra aussi, vingt-cinq pages sur différents sujets, le tout, propre à amuser et à instruire toutes les classes de la société.

INTERESSANT POUR LES DAMES.

Dans ce siècle de progrès les dames doivent se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde. A cette fin, rien n'est meilleur qu'un bon recueil.

Nous recommandons aux dames qui en veulent un utile, bon et à la mode, le "*Demorest Illustrated Monthly*" comme le meilleur à notre connaissance.

Il est plus complet qu'aucun autre dans ses départements. Ses modes sont uniques, parcequ'elles sont authentiques et originales, n'étant pas copiées aveuglément aux français et aux allemands. Il donne dans chaque numéro des patrons de grandeur naturelle et fournit aux dames ce qu'elles ont de besoin pour leur famille.

Il est d'un ton très-élevé, et ses écrits sont des plus habiles.

Son "club de dame" donne des informations sur tous les sujets à la mode.

C'est le meilleur recueil pour l'utile et l'agréable d'une maison; l'horticulture, la musique, l'architecture et autres sujets qui intéressent les dames, ce qui peut rendre nos demeures amusantes et heureuses.

C'est le plus entreprenant, et il donne pour deux fois sa valeur.

Il offre aussi en prime à chaque abonné un cadre de 28x35 intitulé, "*Pic-Nic du 4 juillet*,"

Cette gravure est copiée d'une peinture originale par Lillie M. Spencer qui coûte au-delà de \$7,000 et reconnue comme la meilleure gravure faite dans ce pays. Pour \$10, on ne pourrait s'en procurer un semblable.

Il offre aussi une épinglette valant \$5 et autres primes valant plus que le prix de l'abonnement, à chaque souscripteur et de beaux premiums pour clubs.

Abonnement, \$3 par année, à commencer chaque mois.

Copies 25 cts. Echantillon et circulaires envoyées gratis en recevant 15 cents.

Adressez :

W. JENNINGS DEMOREST,
338 Broadway,
New-York.

RUCHES A VENDRE

PAR

MR. THOMAS VALIQUET, DE ST. HILAIRE.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances spéciales de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET,
Apiculteur.

Station St Hilaire, octobre 1869.



PROVINCE DE QUÉBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la Législature de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOI CAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "*Gazette Officielle de Québec*," elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "*Gazette Officielle de Québec*," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER des BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 4 juillet 1870.



AVIS.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Québec, 26 septembre 1870.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-quatrième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.